



documents
d'artistes
la réunion

comité de sélection appel à candidature

> DATE LIMITE 16 AOÛT 2022

Documents d'artistes La Réunion est un fonds documentaire consacré à l'édition en ligne du travail des artistes plasticien·nes vivant ou travaillant en lien étroit avec le territoire de La Réunion, et œuvrant dans le champ professionnel de l'art contemporain.

Outil de visibilité, de recherche et de diffusion, ddaR rend compte - à travers la constitution et la publication de dossiers monographiques - de l'actualité, la diversité et la richesse de la scène artistique réunionnaise. Au travers d'actions de visibilité, de rencontres professionnelles et d'accompagnement des parcours au service des artistes, ddaR fonctionne également comme un relais entre la création, le secteur professionnel et les publics, tout en s'inscrivant dans une dynamique d'échanges avec le réseau des arts visuels en et hors territoire.

Le site web ddalareunion.org présente les œuvres et les parcours des artistes intégrés au fonds documents d'artistes La Réunion. Ce fonds documentaire, mis à disposition de tous les publics, propose une ressource constituée de nombreux documents (visuels, textes, bio-bibliographies, actualités, etc.) régulièrement actualisés.

Le site ddalareunion.org s'enrichissant de nouveaux dossiers chaque année, un comité est réuni dans le but de représenter la pluralité de la création actuelle du territoire en termes de générations, de parcours, de médiums, de démarches et de recherches artistiques.

Ce comité de sélection, composé de divers·es professionnel·les de l'art, est invité à étudier les candidatures pour déterminer les nouveaux artistes qui intégreront le fonds documentaire de ddaR en 2023.

Le prochain jury se tiendra fin septembre. Les artistes qui souhaitent soumettre leur candidature au comité de sélection de cette année sont invité·es à envoyer leur dossier complet avant le 16 août 2022.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

L'appel à candidature s'adresse aux artistes résidant à La Réunion et/ou dont la démarche s'inscrit dans un contexte propre au territoire. Leur production doit être suffisamment engagée pour qu'une documentation approfondie leur soit consacrée. Le comité évalue également la qualité, la cohérence et l'évolution de la démarche artistique.

Pour postuler, il est nécessaire de :

Vivre et travailler à La Réunion et/ou travailler en lien étroit et régulier avec le territoire

Mener une activité artistique professionnelle depuis plus de trois ans

Travailler dans le champ de l'art contemporain

Exposer régulièrement dans des réseaux de diffusion consacrés à l'art contemporain à La Réunion, en France et/ou à l'étranger

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Un dossier complet au format .pdf, comprenant :

Identité nom, prénom, nom d'artiste, année et lieu de naissance

Coordonnées : mail, téléphone, adresse et lieu de résidence, numéro de siret, contact-s galerie-s

CV artistique formation et parcours professionnel exhaustif et actualisé

Book/portfolio rendant compte de la recherche globale, de la démarche artistique et des productions

Liens vers les sites internet existants

Courte note d'intention spécifiant les motivations de l'artiste à intégrer le fond ddaR sur le long terme,

Liste des projets en cours et à venir (2022-2024)

Tout élément complémentaire que l'artiste jugera utile à la compréhension de son travail

À NOTER Un ou des textes de présentation de la démarche artistique ainsi qu'une documentation visuelle du travail (photographies des œuvres et vues d'expositions) avec descriptifs et légendes (quantité non limitée, présenter un choix d'œuvres récentes et plus anciennes permettant de percevoir l'évolution de la production) peuvent être un plus.

PRÉCISION Les dossiers de candidature au format .pdf seront projetés sur écran durant le comité de sélection comme supports de présentation. Il est recommandé que les visuels soient de taille et de qualité suffisantes pour une bonne visualisation (poids final du pdf entre 5 et 20 Mo)

MODALITÉS

Réception des candidatures jusqu'au 16 août 2022.

Les documents sont à envoyer par mail, seulement à :

candidatures@ddalareunion.org

Une confirmation de candidature sera envoyée après réception et vérification du dossier.

Une fois intégrée au fonds documentaire, un travail de collaboration étroit et conséquent s'engage entre l'artiste et l'équipe de ddaR autour de la conception de son dossier monographique, du suivi et de l'accompagnement de son parcours sur le long terme.

PLUS D'INFOS

[/// ddalareunion.org](http://ddalareunion.org) [/// Réseau documents d'artistes](#)

[/// Facebook](#) [/// Instagram](#)

CONTACT

VALÉRIE ABELLA

Site et communication

06 92 68 71 77

PARTENAIRES



Avec le soutien de la DAC de La Réunion, la Région Réunion, le Conseil départemental de La Réunion et la Ville de Saint-Paul.

/// La préfiguration du projet documents d'artistes La Réunion a été portée entre 2017 et 2019 par l'association Cheminement(s).



Documents d'artistes La Réunion est membre du **Réseau documents d'artistes**, qui fédère les associations Documents d'artistes en région :

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Bretagne

Auvergne-Rhône-Alpes

Nouvelle-Aquitaine

La Réunion

Occitanie

/// Les projets DOCUMENTS D'ARTISTES ont pour mission commune de présenter, à travers l'édition en ligne de dossiers monographiques, le travail d'artistes contemporains de différents territoires. Ces fonds documentaires, accessibles aux professionnel·les de l'art comme aux amateur·ices, proposent une ressource numérique gratuite, exponentielle et éditorialisée.